

LA LOI DU 7 FÉVRIER 2022 **RELATIVE À LA PROTECTION DES ENFANTS**

**QUELS CHANGEMENTS SUR LE PARCOURS DES ENFANTS ?
QUELS IMPACTS POUR LES PROFESSIONNELS, LES ÉTABLISSEMENTS
ET LES INSTITUTIONS ?**

**Web-conférence 1 « La loi »
Jeudi 19 mai
de 10h à 12h30**

**Web-conférence 2 « L'évaluation »
Jeudi 9 juin
de 9h30 à 13h00**



**L'institut de
psychoéducation**

WEB-CONFÉRENCES AUTOUR DE LA LOI DU 7 FÉVRIER 2022

WEB-CONFÉRENCE DU 19 MAI (10H-12H30) **PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA LOI ET DE SES IMPACTS**

- **EVOLUTION RÉCENTE DU DISPOSITIF DE PROTECTION DE L'ENFANCE**
- **ANALYSE JURIDIQUE DE LA LOI TAQUET**
- **CHANGEMENTS MAJEURS ET IMPACTS**

**Intervenante :
Michèle CREOFF**

WEB-CONFÉRENCE DU 9 JUIN (9H30-13H) **FOCUS SUR LE NOUVEAU CADRE NATIONAL D'ÉVALUATION**

- **ENJEUX DE L'ÉVALUATION EN PROTECTION DE L'ENFANCE**
- **PRINCIPES DU CADRE NATIONAL DE RÉFÉRENCE**
- **EVALUATION RÉFÉRÉE AUX BESOINS DE L'ENFANT TOUT AU LONG DE SON PARCOURS**

**Intervenantes ;
Michèle CREOFF
Eliane CORBET**

POURQUOI CES 2 CONFÉRENCES ?

Depuis près de 30 ans, **le dispositif de protection de l'enfance a été réformé en profondeur par quatre lois successives** : la loi du 9 juillet 1989, la loi du 5 mars 2007, la loi du 14 Mars 2016. Plus récemment, la loi « Taquet » du 7 février 2022 relative à la protection des enfants entend améliorer à son tour la situation des jeunes placés à l'aide sociale à l'enfance (ASE).

Cette évolution traduit les difficultés du législateur à organiser une mission complexe, obligatoire, à la croisée des compétences régaliennes de l'Etat et des politiques décentralisées de l'action sociale. La mission de protection de l'enfance est un objet politique singulier, constitué de tensions fortes et qui nécessiterait des cadres symboliques affirmés et pourtant évolutifs.

Il est donc nécessaire pour tous ceux qui conduisent cette mission, agents des conseils départementaux comme professionnels associatifs, de **connaître et comprendre ces évolutions juridiques et les changements qu'elles induisent, donnant lieu à des tensions structurelles, organisationnelles et professionnelles** qu'il importe d'appréhender pour mieux adapter sa pratique professionnelle.

Plus spécifiquement, la loi du 14 mars 2016 a confirmé un véritable changement de paradigme en protection de l'Enfance, dont la mission a été véritablement recentrée sur **les besoins fondamentaux de l'enfant**. C'est à l'aune de ces besoins fondamentaux qu'il s'agit dès lors pour les professionnels d'évaluer, de décider et d'agir pour soutenir le développement de l'enfant et l'accompagner dans son projet personnalisé, à la lumière et en cohérence avec le **nouveau référentiel national d'évaluation des situations de danger de la HAS**, imposé par loi du 7 février 2022 pour caractériser un danger.

S'approprier la logique de ce référentiel et son approche par les besoins fondamentaux de l'enfant permet donc une caractérisation du danger objective et uniforme sur tout le territoire. Cela permet aussi la détermination d'un plan d'action à partir de cette évaluation. Il importe donc pour tous les acteurs de la protection de l'enfance de connaître les différents domaines de vie évalués et les principes de référence (notamment les besoins fondamentaux de l'enfant, leur impact sur le développement de l'enfant et les capacités et sensibilités parentales) pour définir un plan d'action avec des objectifs précis et des indicateurs de réussite à traduire dans le projet personnalisé.



Michèle Créoff, juriste et spécialiste de la protection de l'enfance



Eliane Corbet, psychopédagogue et spécialiste de la protection de l'enfance et de l'évaluation

ORGANISATION LOGISTIQUE

PUBLIC

➔ **FORMATION DESTINÉE AUX PROFESSIONNELS
DU SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE**

Des conventions de formation seront élaborées pour chaque inscription pour une prise en charge par les OPCO

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

➔ **CONFÉRENCES ORGANISÉES EN VISIO**

Via Teams

TARIFS

➔ **TARIF PAR PERSONNE**
CONFÉRENCE DU 19 MAI = 70 €
CONFÉRENCE DU 9 JUIN = 100 €

OFFRE « PACK 2 CONFÉRENCES » = 150 €

➔ **TARIF GROUPE**
NOUS CONTACTER

Tarif net de TVA (exonération selon art.261-4-4a du CGI)

Contact inscriptions & informations

Amandine Lagarde – 01 87 04 18 27
institut.psychoeducation@unionpourlenfance.com

MODALITÉS DE PARTICIPATION ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Modalités de participation

Cette formation est proposée à distance via l'application TEAMS.

Quelques jours avant la conférence, toute personne inscrite (après réception des éléments requis – cf. ci-dessous) recevra le lien de connexion à la conférence. Le lien transmis est attaché à la personne inscrite et ne saurait être partagé. De même, une inscription individuelle ne donne pas droit à la présence de plusieurs personnes derrière l'écran.

- Consignes de connexion

Chaque personne connectée veillera à couper son micro et activera sa caméra.

Un émargement électronique pourra vous être proposé si vous avez sollicité une convention de formation.

- Tarifs

Tarif web-conférence du 19 mai = 70 € nets / personne inscrite

Tarif web-conférence du 9 juin = 100 € nets / personne inscrite

Offre pour une inscription aux 2 conférences = 150 € nets / personne

Ces conférences sont organisées par l'Institut de psychoéducation, agréé organisme de formation n°11755050775 et certifié Qualiopi. Elles sont donc éligibles à la prise en charge par les OPCO. Pour ce faire, il suffit de nous demander une convention de formation dans le bulletin d'inscription.

- Modalités d'inscription

1/ Compléter le bulletin d'inscription (signé par le service Formation de votre établissement ou la personne habilitée)

2/ Le retourner par mail à l'adresse suivante institut.psychoeducation@unionpourenfance IMPERATIVEMENT **avant le 13 mai** accompagné d'une copie de preuve de paiement (copie du virement ou du chèque adressé par voie postale)

3/ Adresser en parallèle votre règlement correspondant à :

Institut de psychoéducation - Virement sur RIB (cf. bulletin d'inscription) ou chèque à l'adresse postale Institut de psychoéducation - 174 quai de Jemmapes 75010 Paris

Attention : tout bulletin d'inscription incomplet ne sera pas pris en compte.

Pour obtenir une prise en charge OPCO, n'oubliez pas de préciser votre besoin d'une convention de formation. Elle vous sera adressée par mail.

- Annulation / Absence

L'envoi du bulletin et du règlement valant inscription, et les délais étant courts, aucune annulation d'inscription n'est malheureusement possible. Toutefois, en cas d'empêchement, un lien vers l'enregistrement de la conférence vous sera adressé.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Participant :

NOM : Prénom :
Organisme : Service :
Fonction :
Téléphone portable : Mail :

Personne en charge de l'inscription :

NOM : Prénom :
Organisme : / Service :
Fonction :
Téléphone portable : Mail :

Adresse de facturation :

Organisme : Service :
Numéro SIRET :
Adresse :
Code postal : Ville :

Modalités d'inscription :

Avez-vous besoin d'une convention de formation :
 OUI NON

Mode de règlement :

Chèque à adresser par voie postale avant le 13 mai (+ copie du chèque à joindre au bulletin d'inscription envoyé par mail)
 Virement à adresser (Cf. RIB)

Inscription pour :

- Web-conférence du 19 mai (70€)
- Web-conférence du 9 juin (100€)
- Pack les 2 conférences (150€)

Relevé d'Identité Bancaire



Cadre réservé au destinataire du relevé

Identification du compte pour une utilisation nationale						
42559	10000	08025201131				77
c/Etabl.	c/guichet	n/compte				c/rib
Domiciliation				BIC		
CREDIT COOPERATIF				CCOPFRPPXXX		
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)						
FR76	4255	9100	0008	0252	0113	177
Agence OPERA			Intitulé du compte UFSE INSTITUT DE PSYCHOEDUCATION UFSE Institut Psychoeducation			
13 BOULEVARD DES ITALIENS			174 QUAI DE JEMMAPES			
75002 PARIS			75010 PARIS			
TEL :						

Date, signature et Cachet

A retourner avec copie du règlement à
institut.psychoeducation@unionpourlenfance.com





L'institut de
psychoéducation

174 quai de Jemmapes – 75010 Paris

01.87.04.18.27

Institut.psychoeducation@unionpourlenfance.com

www.institutdepsychoeducation.com

SIRET 77566005300148

N° de déclaration 11755050775